



Ministère des Affaires Etrangères
37 Quai d'Orsay
75351 PARIS

A l'attention de M. Laurent Fabius
Ministre

Paris, le 11 juillet 2014

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales françaises CGT et Solidaires, souhaitent attirer votre attention sur la situation de M. Réza Shahabi, membre de la direction du syndicat Vahed de la Régie des transports de Téhéran et sa banlieue, emprisonné depuis juin 2010 en raison de ses activités syndicales en Iran. Cette détention est en violation des conventions fondamentales des normes internationales du travail. C'est pourquoi le mouvement syndical français mais aussi les mouvements syndicaux internationaux réclament depuis des années sa libération.

Le 1er juin 2014, M. Reza Shahabi qui souffre de plusieurs pathologies aggravées par sa détention a été transféré vers une section de la prison de Rajai Shahr, à Karaj, en compagnie de prisonniers de droit commun.

Depuis cette date, il a entamé une grève de la faim en signe de protestation pour réclamer son retour dans un lieu de détention conforme aux dispositions des conventions internationales relatives au traitement des prisonniers.

La santé de Reza Shahabi suscite notre plus vive inquiétude. Les médecins de l'hôpital sont intervenus pour qu'il reçoive des soins d'urgence en dehors du milieu carcéral, faute de quoi il risque des séquelles irréversibles graves. Il a été transféré en urgence à l'hôpital de la prison où il est actuellement inconscient.

Devant la gravité de la situation, nous vous demandons de mettre en œuvre tous les moyens à votre disposition afin de faire pression sur les autorités iraniennes pour qu'elles interviennent pour préserver la santé de M. Reza Shahabi et pour que soient respectés ses droits fondamentaux.

S'agissant de ses pathologies antérieures qui sont également susceptibles de compromettre sa santé, les organisations syndicales françaises son prêtes à l'inviter afin de se faire soigner en France au cas où il ne serait pas pris en charge de façon satisfaisante par les services hospitaliers iraniens. Elles demanderont alors aux autorités iraniennes de l'autoriser à se rendre France où il sera pris en charge pour recevoir des soins adéquats dans un hôpital.

Nous vous prions Monsieur le Ministre, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Thierry Lepaon
Secrétaire général de la CGT

Cécile Gondard-Lalanne
Porte-parole de Solidaires